

Bonjour,

Je m'informe sur le projet GNL Québec depuis plusieurs années et j'ai suivi avec assiduité la première partie des audiences du BAPE pour ce projet.

Malgré tous les arguments avancés par le promoteur et malgré les bénéfices d'un point de vue économique pour la région de Saguenay, je vous confirme que je suis en désaccord avec ce projet, principalement en raisons les impacts environnementaux.

Voici les arguments qui motivent ma décision :

### **Transition énergétique et émission de GES**

Le promoteur soutient que son projet va permettre de diminuer les GES de 28 MT eq Co2 par an en remplaçant le charbon mais malgré les présentations des consultants engagés par le promoteur, celui-ci n'a pas été en mesure de prouver que ce sera le cas. Le spécialiste du Ciraig a même indiqué que selon l'utilisation qui serait faite du GNL, l'impact en GES pouvait se trouver entre - 80MT /an et + 40MT/an. Par contre, ce qui est sûr, c'est que la filière de cette usine produira 7.9MT de GES sur le sol canadien quelle que soit l'utilisation du GNL.

De plus, à ma connaissance, la production de GES émise par la consommation des 10.5MT de GNL produit chaque année n'a jamais été abordée dans les premières audiences du BAPE. Ce doit être un montant très significatif que nous devrions connaître.

Au Québec, cette seule usine représenterait un ajout de 0.55% des émissions totales provinciales selon le promoteur. Ça parait peu, mais lorsque l'on sait que le GIEC demande une réduction rapide de l'ordre de 45% des GES mondiaux et que le Québec s'est fixé une cible de réduction de 37.5% d'ici 2030, chaque ajout est en trop. À ce jour, il n'y a pas de plan concret pour atteindre cette réduction et l'on sait que ce sera très difficile, je ne vois pas comment on peut justifier un ajout de 0.55% pour un seul projet. Chaque % de GES économisé ou non produit compte.

Par ailleurs, de nombreux citoyens font beaucoup d'efforts pour diminuer leur empreinte carbone. Je trouve qu'accepter ce projet, ce serait un très mauvais message envoyé à ces personnes.

Le promoteur fait part de son désir de carboneutralité, mais cela se limite à son usine de liquéfaction. Là encore, il n'y a aucune preuve ni certitude que cela sera atteint. Lors des échanges, on a aussi compris que cet aspect était surtout un avantage compétitif pour l'entreprise plus qu'une volonté d'agir pour le futur. Je m'étonne d'ailleurs que les futurs clients du promoteur soient sensibles à cette donnée mais ne soient pas sensibles au fait que le gaz sera majoritairement issu de la fracturation hydraulique.

## **Fracturation hydraulique**

Le promoteur indique que 85% du gaz utilisé sera produit par fracturation hydraulique. Cette technique controversée est interdite dans plusieurs pays et notamment au Québec. De nombreuses études ont montré qu'elle entraîne la contamination des nappes phréatiques, l'augmentation du risque sismique et qu'elle est émettrice de GES. Elle pose donc des problèmes à la fois pour l'environnement local, pour la population locale et pour l'environnement mondial à cause des GES.

## **Nuisance pour les bélugas et trafic maritime**

Les bélugas du Saint Laurent sont une espèce en danger. Bien que le promoteur soutienne que les navires qu'il va utiliser vont être fabriqués pour diminuer le bruit, l'augmentation du trafic maritime dans le fjord du Saguenay aura pour effet de diminuer les temps de repos sans bruit dont ont besoin les bélugas (évoqué lors des séances par un spécialiste de Parc Canada je crois). Ceci pourrait avoir des conséquences néfastes pour cette population, d'autant que d'autres projets à venir pourraient encore augmenter le trafic dans les prochaines années. Comme évoqué durant les premières séances, d'autres espèces marines pourraient aussi subir les conséquences de l'augmentation du trafic.

Par ailleurs, durant les périodes de question, une personne est venue dire que les touristes aimaient regarder les gros bateaux passer. C'est vrai que c'est impressionnant mais si les baleines ne sont plus là, je ne pense pas que des touristes feront des milliers de kilomètres pour venir voir des méthaniers...

## **Un gazoduc de 750Km**

L'approvisionnement de cette usine nécessitera la construction d'un gazoduc de 750km qui traversera de nombreux milieux humides, l'habitat d'espèces en danger et sera aussi générateur de GES...

## **Les retombées économiques**

Je comprends que localement, ce projet soit vu comme intéressant d'un point de vue économique même si seulement 33% de l'investissement lors de la phase de construction ira à des entreprises québécoises et 25% des coûts d'opération. L'opération nécessitera environ 300 employés. Je pense que la portée de ce projet par son envergure et ses conséquences dépasse le cadre local. Je ne pense pas que ces retombées économiques soit suffisantes pour justifier un tel projet. D'autant que certaines informations indiquent que les investisseurs sont principalement établis dans des paradis fiscaux, cela montre leur volonté d'échapper aux contraintes fiscales, ce qui laisse peut être présager des retombées économiques inférieures à celle prévues.

## **En conclusion,**

En conclusion, tous les éléments évoqués plus haut m'amènent à demander que le BAPE donne un avis défavorable à ce projet. Je veux aussi ajouter que si seulement quelques citoyens comme moi prennent le temps de vous envoyer un mémoire, beaucoup de personnes sont

contre ce projet, vous n'avez qu'à interroger les 500 000 personnes qui ont défilés pour le climat l'année dernière à Montréal ou les 80 000 personnes qui ont signé la pétition contre GNL Québec. Selon moi, à part peut-être localement, il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour ce projet.

Après avoir écouté la première partie des audiences du BAPE, je voulais aussi ajouter que j'ai été déçu par plusieurs points :

- Le refus de prendre en compte le projet dans son entièreté par les différents ministères qui ont des contraintes très strictes quant à leur mandat. Ceci ne permet une évaluation complète de toutes les conséquences de ce projet de façon efficace.
- Le BAPE qui est un organisme qui bénéficie de plus d'indépendance est malheureusement lui aussi cantonné à la stricte évaluation de l'usine de liquéfaction.
- L'absence d'experts indépendants qui pourraient apporter des opinions objectives alors que seuls les spécialistes mandatés par l'entreprise ont pu apporter leurs points de vue.

J'ose espérer que cela n'est pas fait sciemment pour occulter des parties du projet et ainsi favoriser le promoteur mais dans tous les cas, ces éléments vont assurément profiter au promoteur.

Je vous remercie de la lecture que vous allez faire de mon document et j'espère que vous allez en tenir compte dans votre décision.

Cordialement.